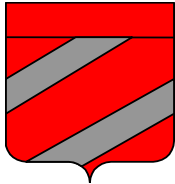


DEPARTEMENT du TARN

MAIRIE

DE

D A M I A T T E



RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira
à la mairie de Damiatte
le 2 avril 2026 à 20h30

Ordre du jour :

- Fixation des indemnités de fonction ;
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs
- Création des commissions communales, comités consultatifs et élection des représentants
- Délégations du conseil municipal au maire ;
- Renouvellement de la convention avec la ligue de l'enseignement – FOL 81
- Questions et informations diverses